

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	LAMARCK	Numéro	7510060935
Adresse du site	74, rue Lamarck	Hauteur	R+6 (21m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	30/09/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/11/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 10°, 110° et 270°.		
Distance des ouvrants	Chien assis entre 1 et 6m, velux à 5 et 6m, Skydôme à 7.30m	Vis-à-vis (25m)	R+6(20m) az 110° R+6(21m) az 270°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 10° <4V/m - 110° <4V/m - 270° <3V/m 5G (3500) : 10° <4V/m - 110° <4V/m - 270° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.30m (10/270°) et 21m (110°) pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École Maternelle Publique Constantin Pecqueur	1 PLACE CONSTANTIN PECQUEUR 75018 Paris	12m	non	110m	0.1
RESIDENCE AUTONOMIE CAULAINCOURT	102 RUE DE CAULAINCOURT 75018 Paris	18m	non	62m	0.06
Micro-crèche Babilou Paris Cottages	7-9 Rue des Cottages, 75018 Paris, France	6m	non	140m	0.09
Les Petits Chaperons Rouges	75 Rue Lamarck, 75018 Paris, France	6m	non	161	0.09
Abreuvoir	16 Rue de l'Abreuvoir, 75018 Paris	6m	non	167m	0.02
Douces Maternelles Montmartre	49 Rue Saint-Vincent, 75018 Paris, France	18m	non	167m	0.042



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 110°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 10°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

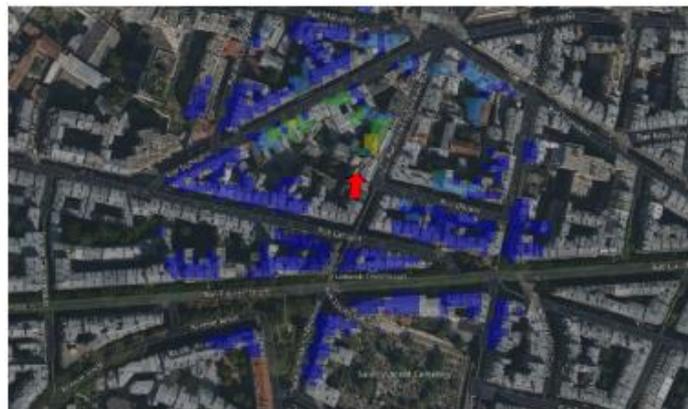
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 110°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	19.5 m

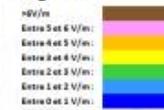
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 10°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .

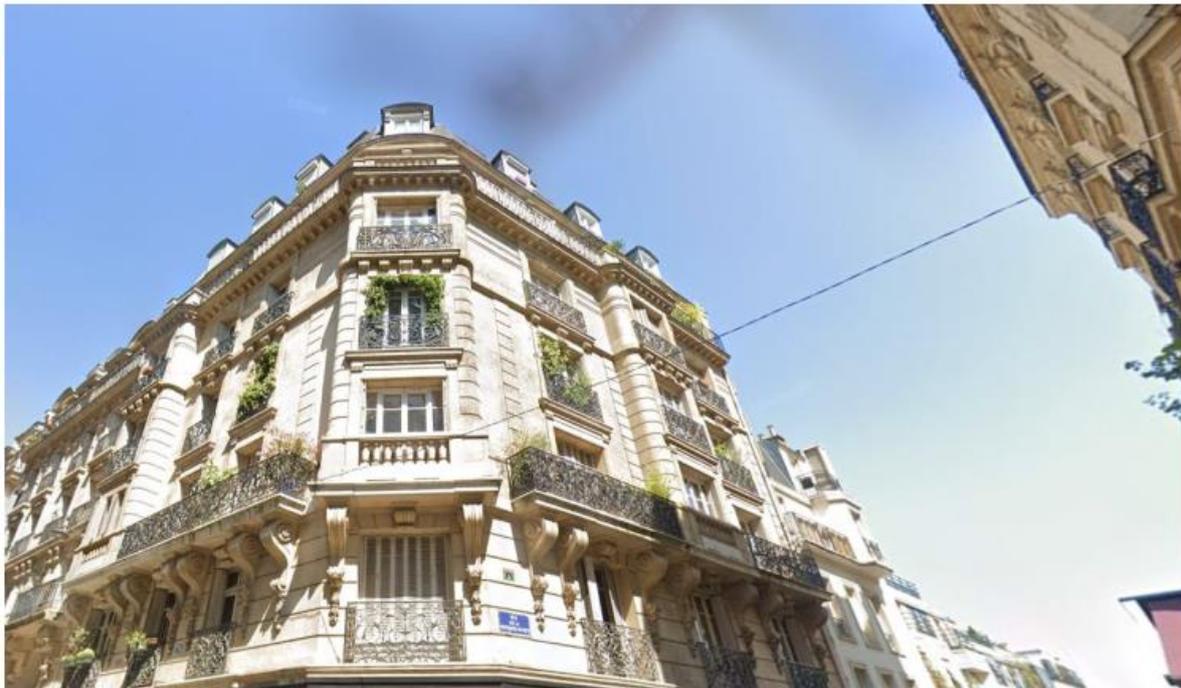


Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimuts indisponibles car besoin nacelle